

## LA DÉFENSE NATIONALE

### LES OUVERTURES DE LA RUSSIE VISANT UNE PLUS GRANDE COLLABORATION

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. A. B. Patterson (Fraser Valley):** Monsieur l'Orateur, je voudrais adresser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, mais étant donné son absence, je la poserai au ministre de la Défense nationale. Peut-il indiquer à la Chambre si l'Union soviétique a fait au Canada des ouvertures concernant les contacts militaires, une collaboration ou des contacts militaires bilatéraux semblables aux dispositions prises entre notre pays et la France?

**L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale):** Monsieur l'Orateur, la seule réponse valable est que ces rumeurs sont sans fondement.

**L'hon. D. S. Harkness (Calgary-Nord):** Monsieur l'Orateur, j'adresse une question supplémentaire au ministre de la Défense nationale. Avons-nous reçu du gouvernement russe une invitation à envoyer un haut fonctionnaire militaire à Moscou pour assister à la célébration du cinquantième anniversaire de l'URSS et le Canada est-il le seul pays de l'OTAN qui ait reçu une telle invitation?

**L'hon. M. Cadieux:** Monsieur l'Orateur, selon mon information, aucun fonctionnaire canadien n'a reçu une telle invitation.

**L'hon. M. Harkness:** Le ministre entend-il par là qu'il n'y a eu aucune invitation du tout, contrairement à ce qui a été rapporté? Il a dit qu'aucun fonctionnaire n'avait reçu d'invitation; le gouvernement aurait-il reçu une invitation générale?

**L'hon. M. Cadieux:** Je ne puis pas répondre au nom des autres ministères du gouvernement, mais en ce qui concerne le ministère de la Défense nationale, aucune invitation n'a été reçue.

## LE COMMERCE EXTÉRIEUR

### LE PROJET DE RESTRICTIONS AMÉRICAINES CONCERNANT LES PRODUITS CANADIENS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam):** Monsieur l'Orateur, j'avais une question pour le premier ministre, mais comme il est absent, je la poserai au ministre des Finances. Elle a trait à la déclaration faite par le premier ministre samedi à Toronto selon laquelle le Canada devra réexaminer les con-

cessions qu'il a faites lors de la négociation Kennedy à Genève si les États-Unis donnent suite aux propositions protectionnistes. Le ministre pourrait-il me dire si lui, le ministre du Commerce ou le gouvernement en général, ont reçu du gouvernement américain l'assurance que celui-ci fera obstacle à toute proposition restrictive ou à tout contingent pour les produits canadiens, surtout ceux visés par la négociation Kennedy?

**L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, je pourrais peut-être répondre à cette question en citant le président des États-Unis lui-même. Parlant devant l'association des consommateurs à Washington, il a dit:

Ces projets de loi protectionnistes ne seront pas sanctionnés, et ils ne le seront pas aussi longtemps que je suis président.

C'est la meilleure réponse que je puisse donner à la question posée sur les assurances que nous avons reçues à ce propos, mais j'ose avertir ceux qui préconisent aux États-Unis ces restrictions sur les importations, en violation des ententes commerciales, que de telles mesures causeraient du tort aux intérêts commerciaux des États-Unis. Les États-Unis, qui ont tant œuvré vers la libéralisation des échanges, ne devraient pas restaurer une politique protectionniste qui consiste à appauvrir le voisin.

**M. Douglas:** Monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre des Finances s'il y aura assez de flexibilité dans le projet de loi qu'il présente, flexibilité qui donnera au gouverneur en conseil, non seulement le pouvoir de retarder la mise en œuvre des ententes de la négociation Kennedy, mais celui de les retirer, au cas où l'un ou l'autre des signataires imposerait des contingents d'importation qui annuleraient tous les avantages des ententes de la négociation Kennedy?

**L'hon. M. Sharp:** Monsieur l'Orateur, j'hésite à donner une réponse catégorique au sujet de la loi. Il faudrait que je me remette la chose en mémoire, mais je puis affirmer à mon estimable ami que je vais examiner notre loi à la lumière de cette possibilité.

**L'hon. George Hees (Northumberland):** Question complémentaire: au Congrès des États-Unis un vote majoritaire des deux-tiers peut annuler le veto présidentiel, et bien que le président Johnson ait l'intention ferme de ne pas imposer de contingents d'importation, le Congrès peut donc passer outre; le gouvernement canadien songe-t-il à soumettre des instances aux États-Unis selon lesquelles nous ne baisserons pas les tarifs sur les pro-